

Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses

Préparé par un collectif de « Responsable »

Le plagiat et la fraude prennent des formes multiples telles que :

* La reproduction d'un texte (que ce soit trois lignes ou trois pages) d'un document imprimé ou électronique sans le citer correctement entre guillemets ou en retrait, et sans en indiquer la source précise.

Exemple : La fonctionnalité «copier-coller», c'est bien pratique, mais assurez-vous de toujours citer correctement le texte, et d'utiliser la note de référence.

* L'utilisation d'un travail effectué par une autre personne.

* L'emploi de matériel non autorisé pendant un examen.

Exemple : Insérer dans le boîtier de sa calculatrice une copie en format réduit de formules mathématiques.

* L'obtention d'aide non autorisée.

Exemple : Échanger des documents ou des réponses dans les salles de bains lors des examens.

* La remise d'un même travail dans le cadre de deux cours différents sans autorisation préalable du professeur.

Plagier, c'est frauder!

Le plagiat n'est pas sans conséquences et ne vaut pas les risques encourus. Les sanctions prévues au règlement sont fonction de la gravité de l'infraction et du dossier disciplinaire antérieur de l'étudiant pris en faute. Les voici, selon le cas:

- * L'attribution de la note zéro à un travail
- * La mention échec à un cours
- * La suspension du programme d'études
- * L'exclusion de l'École
- * L'annulation du grade ou du diplôme

Travaux d'équipe : soyez vigilants

Les étudiants se doivent d'être vigilants au moment de réaliser des travaux en équipe. En effet, dans le cas où un des membres de l'équipe est pris en faute, la sanction pourrait être appliquée à tous!

Savoir-faire et intégrité

Le savoir-faire et l'intégrité d'un gestionnaire sont des valeurs sûres, non seulement au moment de chercher un emploi mais toute sa carrière durant.

Votre diplôme doit refléter les connaissances et les habiletés acquises durant vos études. Il n'en tient qu'à vous qu'il représente aussi un sens des valeurs élevé et un grand souci d'intégrité et qu'il témoigne, en somme, de votre savoir-être. Votre avenir en dépend.

Pourquoi courir des risques inutiles en vous livrant à un acte de plagiat ? Cela n'en vaut pas la peine.

Des aspects positifs à encourager ...

- Les progrès que nous pouvons apporter à la connaissance puisent leurs racines dans les connaissances antérieures forgées par d'autres. Il serait vain de " réinventer la roue " et la collecte d'informations est un travail non seulement permis, utile, mais aussi indispensable, car il nous permet d'utiliser dans nos travaux les résultats et les idées d'autres auteurs pour élaborer notre propre réflexion et nous insérer dans le mouvement de la recherche intellectuelle. Il est donc indispensable que l'étudiant réalise très tôt dans sa formation universitaire combien il importe de rechercher toutes les sources pertinentes d'information : les premiers travaux personnels, qu'il convient d'encourager, en constituent un premier exercice; pour le mémoire de licence et la thèse de doctorat, la démarche est essentielle.

- Par ailleurs, la qualité du travail réalisé dépendra de la qualité et de la variété de l'information recueillie. Dans sa recherche d'informations, l'étudiant peut s'appuyer sur les ressources mises à sa disposition par l'Université : accès aux bibliothèques, au réseau Internet, aux cours, conférences, colloques, laboratoires, etc. Dans ces divers domaines, l'étudiant doit pouvoir compter sur l'aide du personnel enseignant pour chercher, trier, vérifier les informations.

Des règles de bonne conduite

L'utilisation de l'information doit respecter des règles éthiques simples mais strictes : le respect de la propriété intellectuelle et de la vérité interdit que l'on fasse passer pour sien, fût-ce par omission, un travail que l'on n'a pas accompli.

Il importe donc de citer clairement ses sources, ce qui permet aussi de soumettre le travail au contrôle critique du lecteur qui peut ainsi apprécier par lui-même la qualité de l'information.

En particulier, l'étudiant veillera à toujours bien distinguer ce qui revient à d'autres et ce qui lui est personnel : les citations d'auteurs sont signalées par des guillemets ou par les règles en usage dans la discipline; si elles sont modifiées légèrement, fût-ce par la mise en évidence de certains mots, on le signalera (par exemple au moyen des mots " souligné par nous "); les commentaires qui suivent de près un texte ou les travaux qui sont de simples adaptations doivent être signalés comme tels (" ici, nous suivons les idées de X, en les adaptant à notre contexte "); les traductions mentionneront leur auteur, qui peut être l'étudiant lui-même; les apports personnels peuvent bien entendu être signalés comme tels et sont à encourager.

La bibliographie

Elle doit être précise et permettre de toujours retrouver la source (livres, articles, etc). La courtoisie recommande de signaler les informations non écrites importantes recueillies oralement. L'usage n'a pas encore codifié l'utilisation des informations recueillies sur site

Internet, mais l'éthique veut ici aussi que les sources d'un travail scientifique soient signalées; ici comme ailleurs, il n'est en tout cas pas admissible que l'étudiant fasse passer pour sien des travaux tout faits qu'il aurait recueillis sur un site ou l'autre.

Le plagiat, la fabrication et la falsification des résultats sont unanimement considérés comme des fautes graves.